

APPENDICE No. 70.—REFERENCES.—*Suite.*

La balance à porter au compte des canaux, écluses, barrages, glissoires, etc., s'élève ainsi à..... \$445,269.03

Cette dépense se distribue comme suit :

Sur les canaux, écluses, barrages, etc., comme il est dit ci-dessus, à "Navigation de la rivière Trent".... \$216,921.98

Sur glissoires, barrages, piliers, estacades, etc., comme on verra ci-après à propos des glissoires, etc..... 228,347.05 \$445,269.03

J.*—Voir la remarque générale, dans la récapitulation, page 567, sur les dépenses du gouvernement avant l'Union et autres dépenses.

NAVIGATION DE LA GRANDE RIVIERE.

K.—La Grande Rivière réunit le canal Welland, à Dunnville, avec la ville de Brantford, distance d'environ 60 milles; on l'a rendue navigable au moyen d'une série de barrages et d'écluses, aux différents rapides entre Indiana et Oneida. Dans cet espace de neuf milles, il y a cinq barrages et autant d'écluses, de $116\frac{1}{2} \times 32$ pieds, qui rachètent une chute de la rivière de 43 pieds; il se rencontre, en plusieurs endroits, des tranchées creusées en dehors du lit de la rivière. Voir page 493.

A Bunnell's Landing, près du pied du rapide suivant, il y a 3 écluses de $146\frac{1}{2} \times 32$ pieds, placées à une petite distance l'une de l'autre, au pied d'un canal qui s'étend jusqu'à Brantford. La longueur de cette dernière tranchée est de 3 milles, et la chute rachetée par les écluses est de 33 pieds.

Il y a 16 milles entre Dunnville et Cayuga, et 44 milles entre Cayuga et le pont de Brantford, ou en tout 60 milles entre Dunnville et Brantford, avec 76 pieds d'éclusage. La canalisation, en dehors de la rivière, y compris les 3 milles de Brantford, est de $5\frac{1}{4}$ milles, et le tirant d'eau varie de $2\frac{1}{2}$ à 8 pieds dans la rivière, et de $2\frac{1}{2}$ à 3 pieds dans les tranchées.

Les écluses sont de construction mixte, en bois et en pierre; les murs des sas sont recouverts en madriers; d'après le projet, elles devaient avoir 3 pieds d'eau sur les seuils.

(Voir l'Appendice N, page 66, Rapport des Travaux Publics de 1844, dont on a tiré les renseignements ci-dessus.)

Ces ouvrages furent construits par une compagnie munie d'une charte, et appelée "Compagnie de la Navigation de la Grande Rivière."

Le montant total du fonds souscrit s'élevait à £47,412 = \$189,648, dont £38,256 = \$153,024 appartenait aux Sauvages des Six Nations. (Voir pages 24 et 26, Rapport des Travaux Publics de 1844.)

Une somme de \$2,000 fut prêtée à la compagnie par le gouvernement, le 28 janvier 1840, dont le remboursement, principal et intérêts était garanti par une obligation signée par les directeurs, en date du 11 janvier 1840.

La dette envers le gouvernement, le 30 juin 1867, s'élève à \$3,302.23.

CANAL DESJARDINS.

L.—Le 30 janvier 1826, une compagnie, avec un capital de £10,000, fut incorporée par un acte de la législature du Haut-Canada, pour la construction d'un canal pour des barges et autres navires de transport, entre la baie de Burlington et le village de "Cootes' Paradise." Cet ouvrage est connu sous le nom de Canal Desjardins. Il s'étend depuis une pointe, à la tête de la baie de Burlington (environ 2 milles au nord de Hamilton), jusqu'à la ville de Dundas, et procure une navigation naturelle ou artificielle de 4 milles. D'après le projet, la profondeur navigable devait être de huit pieds. Voir la page 493.

Le canal fut ouvert, le 16 août 1837, pour des navires tirant $7\frac{1}{2}$ pieds d'eau; il avait coûté, d'après le rapport des directeurs, en date du 2 mai 1840, £21,671 = \$98,684.

En 1840 le canal n'était navigable que pour des navires de 30 tonneaux, et en 1845 la hauteur de l'eau en quelques endroits, n'atteignait pas plus de 5 pieds.